



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 31

TROISIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. HELWER propose la première lecture du projet de loi 218 — *Loi sur le paiement sans délai dans l'industrie de la construction/The Prompt Payments in the Construction Industry Act*.

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre du Développement durable*, fait une déclaration au sujet de la Journée rose internationale.

M<sup>me</sup> FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. REYES, LINDSEY, MARTIN, ALLUM et JOHNSON font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. FLETCHER invoque le *Règlement* et indique que le temps de parole ne devrait pas s'écouler durant la période des questions orales lorsqu'aucune question n'est posée ou qu'aucune réponse n'est donnée.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* irrecevable puisque ce type de questions relève de la présidence.

Après la période des questions orales, M. FLETCHER soulève une question de privilège et indique qu'il a été porté atteinte à son droit à la liberté d'expression et il réitère les inquiétudes qu'il a soulevées lors du rappel au *Règlement* précédent.

La présidente déclare la question de privilège irrecevable puisqu'il s'agit d'un rappel au *Règlement* et non d'une question de privilège.

Présentation et lecture de pétitions :

M. KINEW — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité. (K. Alder, A. Sayapheth-Rousseaux, M. Short et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité.

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de traitement de la toxicomanie.

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité. (B. McCutcheon, N. Thanh An, Y. Elqaboury et autres)

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (L. Donnick, B. Allegro, K. McPeck et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (J. Charison, B. Hallmuth, R. Stobbs et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité.

M<sup>me</sup> FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (K Ridd et autres)

---

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n<sup>o</sup> 27 déposé le 22 mars 2018. Ainsi, cet après-midi, le budget du ministère de l'Infrastructure sera examiné dans la salle 254, avant celui du ministère des Finances.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 h 00.

La présidente,

Myrna Driedger